



# COMMUNIQUÉ

Paris, le 10 décembre 2007

## Réorganisation des services de l'État Les villes moyennes attendent en retour une stratégie gagnante de développement

Avec la « Révision générale des politiques publiques », des réformes de grande ampleur concernant les services de l'État sont en préparation (armée, forces de l'ordre, services administratifs déconcentrés...). D'autres sont en cours (cartes judiciaire, sanitaire, fusions DGI/CP, Unedic/Assedic...) et modifient déjà durablement le visage des villes moyennes, qui comptent parmi leurs actifs près d'un tiers d'agents publics.

L'évolution de ces services aux publics de proximité est un frein pour la croissance économique en ville, le maintien du lien social et le renouveau du rural. Réunis avant les prochaines échéances électorales, les membres du Conseil d'administration de la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM) estiment qu'il est de la responsabilité de l'État de mettre en œuvre un accompagnement territorialisé.

Pour les villes plusieurs fois pénalisées par la réforme de la carte judiciaire (celles où disparaissent une juridiction civile et une ou plusieurs juridictions spécialisées), la FMVM recommande un traitement interministériel adapté, pour inscrire dans la durée, l'avenir de ces collectivités. À ce titre, une audience auprès du Premier ministre est demandée.

Auteur et acteur de ces évolutions, l'État doit offrir pour ces sites une alternative réelle et proposer en retour une stratégie gagnante de développement. Les maires des villes moyennes en appellent :

- à la mobilisation de crédits d'intervention et notamment du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) ;
- au soutien à la reconversion par la montée en charge des maisons de l'emploi ;
- à l'instauration d'un droit de priorité pour les biens fonciers en jeu et à l'accélération des procédures pour la réalisation de leurs projets (emprises ferroviaires, militaires...)
- au suivi attentif des contrats de projets pour la part qui concerne les villes moyennes et leurs intercommunalités, et au ciblage de ces collectivités dans les pôles de compétitivité.

### La FMVM

Association créée en 1988, présidée par Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

**La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.**

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 171 adhérents.

FMVM

5, rue Jean Bart  
75006 Paris – France

Contact :

Armand Pinoteau, chargé de mission  
Nicole Gibourdel, déléguée générale

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

fmvm@villesmoyennes.asso.fr

[www.villesmoyennes.asso.fr](http://www.villesmoyennes.asso.fr)